

MB/AAP n° 163 /2022

LE DIRECTEUR DU C.R.O.U.S. D'AIX-MARSEILLE AVIGNON

- VU le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016, relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires et notamment l'article R822-13 du code de l'éducation ;
- VU le décret n°2012-1246 du 07.11.2012 relatif à la gestion budgétaire et à la comptabilité publique ;
- VU l'arrêté ministériel du 7 février 2019 nommant Monsieur Marc BRUANT au poste de Directeur Général du CROUS d'Aix-Marseille à compter du 01 mars 2019 pour une première période de quatre ans.

**DECIDE**

- 1°/ Délégation permanente est donnée à  
**Madame Karine BAUDE,**  
Chargée de mission hébergement
- pour signer toutes les pièces et documents relevant du fonctionnement interne de son service et pour intervenir en ayant les droits ordonnateurs en cas de nécessité auprès des unités de gestion hébergement en soutien aux directeurs de site qui en feraient la demande expresse via l'annexe 1 et sur avis favorable du Directeur Général.
  - pour signer toutes les pièces et documents concernant les dossiers locatifs des résidences du CROUS de l'Académie d'Aix Marseille.
  - pour prendre toutes décisions nécessaires relevant du périmètre de l'ensemble des DUG hébergement.
- 2°/ Conformément à la réglementation la présente délégation est accordée exclusivement à la personne désignée à l'article 1 ci-dessus.  
Aucune subdélégation n'est possible sauf autorisation écrite du Directeur du CROUS
- 3°/ La présente délégation est valable à compter du 1er septembre 2022 et prend fin automatiquement à la date où l'intéressée cesse d'occuper les fonctions pour lesquelles la présente délégation est établie.

Fait à Aix-en-Provence, le 1<sup>er</sup> septembre 2022

Délégué



Marc BRUANT  
Directeur Général  
du C.R.O.U.S. d'Aix-Marseille Avignon





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Annexe 1 à la délégation de signature de la Chargée de Mission Hébergement**

Nom Prénom .....

Directeur/Directrice de l'unité de gestion .....

.....

à .....

sollicite l'autorisation du Directeur Général pour que la Chargée de Mission Hébergement ait les accès nécessaires pour me soutenir dans mes fonctions de gestion (préciser) : .....

.....

.....

à compter du \_\_\_/\_\_\_/202\_\_ jusqu'au \_\_\_/\_\_\_/202\_\_

Fait pour valoir ce que de droit à ..... le .....

Signature cachet

Cadre réservé à la direction

Avis favorable  Avis défavorable

Date et signature du Directeur Général

Cadre réservé à la Chargée de Mission

Vu et pris connaissance

Date et signature